Chamblon, le 9 novembre 2026

CONSEIL GENERAL
DE CHAMBLON

CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens de Chamblon sont convoqués à l'assemblée du Conseil général le

lundi 7 décembre 2026 à 19h30 précises

à la salle du Conseil général (Maison de Commune – Rue du Village 1)

---

1. Appel ;

2. Procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2026 ;

3. Assermentation des nouveaux membres ;

4. Approbation de l'ordre du jour ;

5. Communications de la Présidente ;

6. Communications de la Municipalité ;

Ordre du jour :

7. **Préavis municipal n°04/26** relatif aux autorisations générales pour la législature 2026-2031 ;
   Responsable : Christian Calame, Syndic
   Rapport(s) commissions(s) – Débat et décision ;

8. **Préavis municipal n°10/26** relatif à la révision du Règlement communal sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires ;
   Responsable : Christian Calame, Syndic
   Rapport(s) commissions(s) – Débat et décision ;

9. **Préavis municipal n°11/26** relatif au budget 2027 ;
   Responsable : Christian Calame, Syndic
   Rapport(s) commissions(s) – Débat et décision ;

10. **Préavis municipal n°12/26** relatif au plafond d'endettement lié aux emprunts et aux cautionnements pour la période 2026-2031 ;
    Responsable : Christian Calame, Syndic
    Rapport(s) commissions(s) – Débat et décision ;

11. Interventions individuelles :

a) Les questions, remarques et interventions courantes peuvent être présentées librement.

b) Les interventions nécessitant une préparation particulière ou une recherche préalable sont à annoncer, dans la mesure du possible, avant la séance. Elles peuvent être adressées à la Présidente du Conseil général par courriel à presidence.cg@chamblon.ch ou par courrier à Madame Lise Hofmann, Rue du Village 21 à 1436 Chamblon. Ces demandes sont souhaitées au plus tard jusqu'au vendredi 27 novembre 2026, afin de permettre leur préparation.

c) Toute **absence** est à annoncer dès que possible et, au plus tard **avant le début de la séance**, à la Secrétaire du Conseil général, par courriel à : secretaire.cg@chamblon.ch, ou à défaut, au bureau communal par téléphone au 024 445 35 75 ou par courriel à : adm@chamblon.ch

Pour le bureau du Conseil



La Présidente
Lise Hofmann

La Secrétaire
Zoé Collet